

grand jamais, ils ne posséderont une maison à eux, était un ministre libéral authentique. Est-ce bien là du libéralisme? Je doute donc fort que ce gouvernement représente réellement le parti libéral dont je suis membre.

Je ne veux pas dire que nous aurions pu entreprendre immédiatement toutes ces réformes mais en cinq ans nous aurions facilement pu nous atteler à ce problème. Tous les libéraux, je le sais, tiennent vivement, et même avec un véritable zèle à voir des réformes, mais le gouvernement, lui, semble-t-il, n'accepte les réformes que le couteau sur la gorge. Les libéraux sont partisans, je pense, de réformes à pas de géants et non à pas menus comme semble les aimer le gouvernement actuel.

Je crois pouvoir résumer toute la question de réforme ou du manque de réforme. Dès 1962, j'ai signalé le problème de nos pages. Je n'entrerai pas dans les détails, car nous savons tous que nos 17 pages ont dû quitter l'école. Ils ne vont pas à l'école. Notre parti déclare que l'éducation est la plus importante des choses. Et pourtant nous n'avons rien fait, ou presque rien, à ce sujet sauf que l'Orateur ne cesse de nous exhorter à faire quelque chose. Bref, le gouvernement n'a pas jugé bon d'affronter ce problème qui reste encore sans solution.

• (4.40 p.m.)

Une ardeur réformatrice et un bon plan de réformes, ce n'est pas la même chose. Face au problème du vote de confiance dans le gouvernement, si je veux juger ce dernier sur ses réalisations, je doute pouvoir l'appuyer. Depuis quelques mois, j'ai acquis la conviction que notre parti comprend des réformateurs sincères et décidés; certains d'entre eux veulent ardemment prendre la direction du parti. Nous avons été saisis de certaines mesures législatives excellentes. En toute honnêteté, les vis-à-vis et les députés de ce côté-ci de la Chambre doivent reconnaître que certaines des mesures présentées jusqu'ici ou qui doivent l'être constituent un pas de géant dans la voie des réformes. Je dois donc passer à la troisième proposition formulée par le premier ministre. Selon lui, nous devrions permettre au gouvernement actuel de poursuivre sa tâche jusqu'à l'élection d'un nouveau chef et à la formation d'un nouveau gouvernement. J'espère que nous aurons alors ce que je considérerais comme un vrai gouvernement libéral, et je pense que nous avons de bonnes raisons de l'espérer.

Une autre question me tracasse; elle met en jeu le gouvernement précédent: celle de deux Canadas et de l'unité nationale. Nous savons

tous que c'est un énorme problème qui doit être réglé, en même temps que la question du bilinguisme. L'application d'un bilinguisme viable peut se faire sans obstacles, mais je ne puis pardonner au gouvernement d'avoir confié ce problème à une commission royale en faisant primer l'aspect ethnique sur l'aspect linguistique. Le mandat de la Commission souligne d'abord la question des deux peuples fondateurs. Il ne devrait échapper à aucun gouvernement que le problème intéresse aussi des Canadiens qui ne sont ni d'origine anglaise ni d'origine française. Ces gens en ont eu assez des problèmes ethniques et ne veulent pas se mêler à celui-ci. La difficulté ne réside plus de nos jours dans le bilinguisme ou dans le biculturalisme; il s'agit d'une question ethnique. J'espère que le prochain chef du gouvernement libéral affrontera cette question et que le parti libéral aura le courage de s'inscrire en faux contre la division ethnique. L'unité dans la diversité est une vaine expression. La nation fait face à une énorme tâche de nos jours et j'espère que le nouveau gouvernement libéral dirigé par le nouveau chef abordera ce problème en éliminant tout facteur de division.

Aucun des chefs passés ou éventuels de ce parti ne m'a convaincu qu'il a pris conscience de ce problème. Voilà pourquoi je réserverai ma décision et voterai pour le gouvernement sur cette motion. Je suis convaincu de la possibilité d'instaurer un libéralisme et un gouvernement libéral authentiques, mais je ne suis pas encore convaincu que le prochain gouvernement libéral le sera dans le véritable sens du mot. Mon vote d'aujourd'hui ne reflète pas une telle conviction.

**M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest):** Monsieur l'Orateur, comme l'ont mentionné d'autres membres de notre parti, la question pourrait se régler aujourd'hui. J'aimerais expliquer ma position avant la tenue du vote. Elle diffère un peu de celle de mes collègues néo-démocrates. Notre parti professe des principes démocratiques. Un membre a le droit de voter selon sa conscience, pourvu qu'il précise qu'il s'agit d'une opinion purement personnelle et non de la politique du parti. De nombreux membres ont, à maintes reprises, agi ainsi. Je me souviens très bien que lors de la défaite du gouvernement du très honorable John Diefenbaker, deux membres de notre parti ont appuyé le gouvernement le soir de sa défaite, contrairement à une décision du caucus.

Mes commentaires ne portent pas sur la politique ni sur les programmes du parti, mais plutôt sur la tactique. La question à